

# UN APERÇU DE PARADIS Grasse

*Prix jury des professionnels*



*Johan Picorit, Ambroise Jeanvoine  
France*

« La sciure utilisée pour le cheminement est un déchet de la scierie d'où provient notre bois. Elle sera ensuite répandue dans les massifs de la Villa Fragonard en tant que paillage.

Tout le bois utilisé est non traité. Lors du démontage, l'ensemble du bois sera passé dans un broyeur afin de créer du paillage à destination des massifs de la Villa et de la ville de Grasse.

**L'ensemble du jardin est quasiment 100% compostable** : pas d'utilisation de produits dérivés de la pétrochimie. Les seuls éléments non réutilisables sont les vis en inox qui trouveront une seconde vie dans d'autres réalisations.

Tous nos végétaux proviennent d'une pépinière située très près de notre jardin et le bois provient d'Isère. La tonte est réduite au strict minimum pour laisser la pelouse se reposer et profiter à la microfaune. Les déchets végétaux (feuilles, fleurs fanées) seront mis au compost. »

